

1951. No. 21

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



8 25436002 9503 3

Le Ministre des Affaires
étrangères
du Commonwealth

du Haut Commissaire suppléant du Canada au Pakistan

Ministère des Affaires étrangères et des Relations du Commonwealth

KARACHI, le 23 octobre 1951.

1591, Redoto 282, SHARAK

SIR,

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE,

Je suis honoré d'accuser réception de votre note du 23 octobre 1951 par laquelle vous me faites savoir que le Gouvernement du Canada propose de conclure avec le Gouvernement du Pakistan un accord relatif à l'entrée en Canada des citoyens pakistanais désirant se y établir.

Les dispositions contenues dans votre note précitée rencontrent l'assentiment du Gouvernement du Pakistan et je suis autorisé à vous confirmer que votre note et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord portant sur la durée de l'un ou l'autre des deux Gouvernements mouvement au préavis de six mois.

Je vous prie, au nom de mon Gouvernement, de vouloir bien remercier votre Gouvernement de l'intérêt qu'il a pris à cet égard.

Veuillez agréer, Monsieur le Haut Commissaire, les assurances de ma très haute considération.

MUHAMMAD ZAFRULLA KHAN

HAUT COMMISSAIRE